

Image not found or type unknown



entretien et réparations locatives

Par **jacotte**, le **30/11/2008** à **18:43**

entretiens et réparations locatives décret du 26 aout 1987 s'appliquent-ils aussi à un logement de gardienne d'immeuble logée.

Il s'agit du débouchage de son bac à douche.
Qui doit payer cette intervention?

Merci